

Dehors, réfléchissez bien!

L'hiver, les piétons et les cyclistes sont particulièrement exposés au risque de se faire renverser sur la chaussée. En améliorant votre visibilité, vous réduisez considérablement le danger. Pour être vu, réfléchir ne demande aucun effort!

Des jours plus courts, des pluies plus fréquentes, du brouillard et parfois de la neige: l'hiver n'est pas la saison la plus clémente pour les piétons et les cyclistes. Alors, mettons en application les conseils de la campagne « Réfléchissez-vous », portés par l'association Prévention MAIF.

Gilet jaune

Le gilet jaune fluo et rétro réfléchissant est votre meilleur ami. Il peut vous sauver la vie. Bien sûr, un promeneur pourrait se sentir ridicule avec un tel gilet. Mais faut-il rappeler que 499 piétons ont trouvé la mort en 2014, en France métropolitaine*? La majorité a été renversée en

agglomération. En ville, on pense en effet à tort être visible et en sûreté, surtout en traversant sur un passage protégé. Ce n'est malheureusement pas vrai. Mieux vaut donc jouer la carte de l'hypervisibilité: vêtements clairs ou couleurs fluo, bandes ou brassards rétro réfléchissants...

Et les cyclistes ?

Ces conseils sont encore plus vrais pour les cyclistes, continuellement exposés aux dangers de la circulation. Outre l'éclairage obligatoire (*lire ci-contre*), tout ce qui peut renforcer la visibilité améliore votre sécurité. Le gilet jaune est conseillé à toute heure. Depuis 2008, il est même

obligatoire pour rouler hors agglomération quand la luminosité est faible. Quant au casque, de préférence de couleur vive, il n'est pas obligatoire, mais tellement indispensable...

8 millions d'enfants

La question de la visibilité est l'un des points forts des animations Permis piéton et Permis cycliste proposées aux enseignants par Prévention MAIF. Grâce à elles, près de huit millions d'enfants ont été formés depuis 2006 aux règles de prudence!

> www.permispieton.com
> www.permiscycliste.fr

Lumière sur le vélo

De nuit, ou quand la visibilité est faible, un cycliste doit disposer d'un équipement complet avec deux lumières en état de marche - blanche ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière. Mais aussi de deux catadioptrés (à l'avant et à l'arrière), de réflecteurs latéraux (sur les rayons par exemple) et de réflecteurs de pédales. L'intensité lumineuse des phares n'est pas précisée dans le Code de la route. Il faut juste qu'ils ne soient pas éblouissants. Aussi, avant d'acheter, comparez! Les différences sont énormes entre les modèles, même si la généralisation des led améliore les performances. Enfin, il est possible d'ajouter des dispositifs pour optimiser sa visibilité. Comme ces led animées, fixées sur les rayons, qui transforment une roue en disque lumineux. Ultra visible et hyper tendance!

